Un prix de la recherche au sein de l’HFR

flasques

Fort de l’introduction du Master en médecine humaine lancée par l’Université de Fribourg en 2019, l’HFR s’est engagé dans la recherche clinique, appuyé par l’Etat de Fribourg (Direction de la santé et des affaires sociales) qui a alloué une subvention.

En 2020, un appel d’offres a permis de récolter une cinquantaine de projets de recherche pour participer au premier Prix de la recherche HFR. Parmi ceux-ci, la commission d’évaluation en a primé deux: ceux des doctoresses Petra Zimmermann et Sophie Lang-Andrey, pour leurs thèses traitant respectivement de «L’effet des antibiotiques sur le microbiote maternel et infantile et leur impact potentiel sur la santé» et de «La fatigue dans la polyarthrite rhumatoïde» (https://www.h-fr.ch/actualites-agenda/blog/nos-recherches/deux-laureates-pour-le-prix-de-la-recherche-hfr-2020). Décerné par le Collège des médecins de l’HFR, il est couronné d’un montant total de 5000 francs. Ce concours sera renouvelé cette année.

Médecin-chef de la Clinique de chirurgie orthopédique et traumatologie et professeur à l’Université de Fribourg, Moritz Tannast est l’initiant de ce Prix de la recherche HFR. Il coiffe également la casquette de président de la commission d’évaluation composée par des membres du Collège des médecins.

Professeur Tannast, qu’attendiez de cet appel d’offres?

Nous n’avions pas émis de directives particulières ni de vœux. Nous avons préféré laisser les thèmes ouverts. Nous voulions surtout activer la recherche à l’HFR. Vous savez, si un hôpital est impliqué dans la recherche, ses résultats cliniques sont meilleurs.

Vous attendiez-vous à un aussi bel engouement?

C’est une agréable surprise, même si nous savions que beaucoup de personnes étaient capables de s’investir dans la recherche et que les projets étaient nombreux, mais souvent bloqués par des obstacles financiers.

Sur quelle base les dossiers ont-ils été évalués?

Chaque dossier a été analysé par trois experts de la commission d'évaluation selon une quinzaine de critères, tels que le bénéfice pour les patients, la faisabilité, l'originalité et l'âge des auteurs. Sur ce dernier aspect, nous avons privilégié les jeunes candidats.

Le Collège des médecins a primé deux projets. Qu'est-ce qui les distinguait des autres?

Au terme d'une évaluation objective, cinq dossiers sont sortis du lot. Leurs auteurs sont venus défendre leur projet devant la commission d'évaluation. Deux ont obtenu les meilleures appréciations. Ils se sont démarqués par leur originalité. De plus, leur structure respectait les critères scientifiques. S'agissant des deux lauréates, nous avons retenu leur personnalité et l'excellente présentation de leur projet.

Qu'est-ce que ces projets apportent concrètement à l'HFR?

Nous vivons de plus en plus dans un environnement stérile. Et face à la pandémie que nous traversons actuellement, l'étude sur le microbiote peut nous apporter des solutions concrètes. Le projet sur la polyarthrite rhumatoïde pourrait déboucher sur de nouvelles manières de traiter, notamment la fatigue inhérente.

Enfin, en quoi l'appel d'offres de cette année sera-t-il différent du précédent?

Nous continuerons à promouvoir des projets. Mais, en plus, nous soutiendrons des personnes qui veulent s'investir dans une formation technique et chirurgicale à l'étranger. En contrepartie, l'heureux élu devra ensuite s'engager à dispenser ses connaissances à l'HFR durant un minimum de cinq ans.

Image



Service de communication
Nos recherches